

Plus de 650 scientifiques tirent la sonnette d'alarme sur l'extension de l'exploitation du bois dans le cadre de la révision de la directive européenne sur les énergies renouvelables. Réunis en séance plénière la semaine prochaine à Strasbourg, les eurodéputés doivent se prononcer sur trois volets du paquet énergie, la directive "efficacité énergétique", un aspect gouvernance et la directive "énergies renouvelables". Au cœur de cette proposition de la Commission soumise au Parlement, un encouragement vers le solaire et l'éolien mais aussi la possibilité d'exploiter le bois comme ressource énergétique. Actuellement, ce sont les résidus provenant de la production de meubles ou de papier qui sont utilisés comme biomasse en remplacement des énergies fossiles. Avec la nouvelle proposition, des arbres entiers pourraient être coupés et brûlés pour atteindre les nouveaux objectifs. D'ici 2030, la part des énergies renouvelables devra atteindre au moins 27 % de la consommation énergétique de l'Union européenne. Or, brûler des forêts pour atteindre cet objectif libérera dans l'atmosphère de telles quantités de dioxyde de carbone que les efforts globaux de limitation des émissions de gaz à effet de serre pourraient être ruinés, expliquent les 650 scientifiques dans une lettre adressée mardi 9 janvier aux députés européens : "La solution pour remplacer le charbon n'est pas de recommencer à brûler les forêts mais de remplacer les combustibles fossiles par des sources à faible teneur en carbone, telles que les énergies solaire et éolienne. Nous exhortons les législateurs européens à modifier la présente directive pour limiter la biomasse forestière à certains résidus et déchets définis de façon appropriée. Il en va du sort d'une grande partie des forêts du monde et du climat. "

Le carbone s'accumule dans l'atmosphère

Pour le climatologue Jean-Pascal van Ypersele, signataire de cette lettre, "il faut être très prudent avec les émissions de CO2. Il s'accumule pour des décennies, voire des siècles. Une récente étude du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat montre que 15 à 30 % du CO2 présent aujourd'hui dans l'atmosphère sera toujours là dans mille ans. Couper des arbres pour les brûler augmentera les émissions de gaz à effet de serre". Les scientifiques signataires de la lettre craignent aussi les répercussions sur les forêts des autres continents : "Plus de 100 % des coupes annuelles de bois en Europe seraient nécessaires pour fournir juste un tiers de la directive élargie sur les énergies renouvelables. La demande de bois et de papier demeurant, il en résulterait une dégradation accrue des forêts dans le monde. [...]. L'Europe a clairement encouragé des pays tels que l'Indonésie et le Brésil à protéger leurs forêts, mais le message que lance cette directive est : 'Vous pouvez couper vos forêts tant que c'est pour produire de l'énergie. '"

Le secteur de la bioénergie se positionnera dans les prochains jours.

CdM

CdM

Copyright © 2017 IPM. Tous droits réservés